

Eco-régimes : Scoring Terres Arables

Prairies temporaires et jachères

de 5 à 30% TA
2 points

de 30 à 50% TA
3 points

Au moins 50% TA
4 points

Fixatrices d'azote

Soja, luzerne, trèfle, pois, pois
chiche, lentille, lupin, fève,
haricot...

au moins 5% TA OÙ plus de 5 ha
au moins 10% TA

2 points
3 points

Céréales d'hiver

Céréales de printemps

Selon hiver ou printemps :
avoine, blé tendre, blé dur,
épeautre, triticale, orge,
seigle, maïs...

au moins 10% TA

1 point

au moins 10% TA

1 point

Plafond à 4 points

Plantes sarclées

Oléagineux d'hiver

Pommes de terre et betterave
Colza, moutarde et navette
d'hiver...

au moins 10% TA

1 point

au moins 7% TA

1 point

Si total > 10%
TA = **1 point**

Oléagineux de printemps

Tournesol, cameline,
moutarde de printemps

au moins 5% TA

1 point

Autres cultures de TA
+ cultures à potentiel de diversification

Légumes, chanvre, lin, sarrasin, maïs doux, tabac...

1 à 5 points selon le %

Artichaut, Autres fruits de plein champs (thubarbe,
asperge, ...), houblon, lavande et lavandin,
miscanthus et autres cultures pérennes (silphie,
bambou...)

Faible surface en TA

Moins de 10 ha TA

2 points

Bonus prairies permanentes

de 10 à 40% SAU
1 point

de 40 à 75% SAU
2 points

Au moins 75% SAU
3 points

PRATIQUES AGRICOLES